SAULT EN PROVENCE

La Gazette Saltésienne

COMMUNE D'EUROPE

Jumelée avec

PIGNATARO MAGGIORE
ESPEZEL
PAYS DE SAULT

Bulletin d'Information du Conseil Municipal

n° 47 — Juillet 2020

Station Verte

Sommaire

3 — Éditorial

4 — Actualités

7 — Budget

8 — Écoles et Collège

10 — Animations passées

11 — Animations à venir

12 — Travaux

13 — Environnement

14 — Vie sociale

15 — Expression libre

16 — Santé

Contact : Mairie de Sault

Tél. : 04 90 64 02 30
Mail : mairie-sault-84@orange.fr
Site : www.mairie-sault-84.fr
Ouverture de l'accueil :
lundi, vendredi : 8h00-12 h 0
13 h 30-16 H 00
mercredi : 8h00-12 h 00
14 h-16 h 30
mardi, jeudi : 8h00-12 h 00
(après-midi sur rendez-vous)

Directeur de la publication : **Claude Labro**
Responsable de la rédaction : **Jean-Pierre Ranchon, Martine Salvagno, Marcel Millot, Magali Malavard**

Rédaction : Claude Labro, Isabelle Faquet, Cyrille Ferro-Steayert
Photos : Claude Labro, Isabelle Faquet Olivia Barjot, Sandrine Armand, France Service, Office de Tourisme de Sault, Michèle El Hocine, Bernard Bellacicco, Phare à Lucioles, Claude Nalet, Véronique Vallortigara, Directeurs d'écoles.
Maquette : Mairie de Sault
Publication semestrielle de la Mairie de Sault
BP 2 - 84390 SAULT
Imprimerie : Rimbaud — Cavaillon

Le mot Claude LABRO, Maire de Sault

Comment ne pas débuter cet éditorial sans évoquer les élections municipales du mois de mars.

Tout d'abord, remercier vivement toutes les électrices et tous les électeurs Saltésiens, qui, et malgré tout ce qui a pu être dit, se sont déplacés massivement aux bureaux de vote pour s'exprimer. Merci également à tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance. 67 % de participation, pratiquement un record national dans notre catégorie de commune et dans cette conjoncture particulière.

Ensuite les difficultés se sont enchaînées jusqu'a aujourd'hui. Tout d'abord, dès le lendemain du scrutin, le confinement avec l'organisation d'un minimum de vie sociale pour le village. Le marché hebdomadaire a été un des éléments des plus visibles, nous avons pu obtenir, l'accord particulier, pour un strict minimum de produits de « première nécessité ». Beaucoup de forains et producteurs locaux ont compris les enjeux de ce fonctionnement restreint, mais pas tous, ajoutant ainsi de la difficulté à la difficulté, avec le risque que tout s'arrête au détriment de tout le monde !

Parallèlement nous avons travaillé à la mise en place de moyens de protection pour tous, au soutien aux personnes isolées, au soutien à l'économie locale, nous avons abondé au fond de soutien régional dédié aux entreprises locales. Nous avons aussi soutenu la reprise scolaire si primordiale pour nos enfants. Concernant le soutien à la vie économique, nous avons motivé la reprise des travaux du chantier du parking Saint Anne avec ce double enjeu de favoriser la reprise des entreprises et de ne pas trop pénaliser les résidents de ce joli quartier.

Merci à tous ceux qui ont compris l'enjeu, travaillé pour maintenir une petite lueur de vie au village. Malgré les difficultés de la situation, nous avons tenu la tête haute, grâce à vous tous !

Et maintenant ?

Finalement le Conseil Municipal a pu être installé, après un long moment d'attente et d'impatience.

Que retenir de cette période que l'on ne peut expliquer tant l'expérience est personnelle.

Du côté collectivité, quel enseignement ? Beaucoup de choses, que nous n'allons pas résumer ici, il n'y a pas de résumé, simplement une situation !

Il y avait un gros espoir. Pouvions-nous réagir afin d'améliorer notre comportement en général. J'ai une crainte, car pas grand-chose ne semble changer, sauf si nous prenons, dès maintenant, vraiment conscience des risques actuels. C'est un véritable DANGER !

Aujourd'hui beaucoup de personnes se targuent d'une refonte de société avec la complicité des « réseaux sociaux », qui n'en portent que le nom. Alors je vous invite à un petit jeu, eh si nous prenions le temps de la réflexion avant de « poster » des remarques maladroites, trop hâtives, blessantes, totalement sorties de leur contexte, sans analyse et dont le but n'est que d'entretenir la division dans un petit village provençal qui ne demande que la sérénité.

Nous sommes capables de travailler ensemble pour notre village sans que cela ne prenne une dimension « supranationale », chargé de dimension politique dont nous n'avons aucun besoin.

Alors, j'en suis persuadé, l'ensemble de la nouvelle équipe municipale sera là pour le bien de tout le monde avec les rythmes qu'un développement responsable a besoin. Comme je l'ai toujours fait, j'en appelle à l'unité autour de SAULT !

Cet été est vraiment particulier, plein de doute, d'hésitations, d'imprécisions, mais soyez persuadé que les actions du nouveau Conseil seront dédiées, en priorité, à tous les Saltésiens et Saltésiennes et à leur avenir.

Bel été à tous !

Période de confinement

Le marché hebdomadaire

Après une période de confinement ou le marché hebdomadaire de SAULT a été annulé, dans un premier temps, comme tous les marchés de Vaucluse par décision préfectorale, il a été rouvert grâce à la volonté des élus, en alimentaire pour une dizaine d'exposants jusqu'au 11 mai. Il est un des rares marchés du Vaucluse à avoir fonctionné pendant cette crise sanitaire, même si quelques producteurs ont pu se sentir frustrés durant cette situation exceptionnelle, pour la municipalité, il s'agissait de répondre, avant tout, à un besoin vital de mettre à disposition de la population saltésienne les produits frais de première nécessité. Ce marché a finalement été étendu à tous les marchands habituels, progressivement, pour enfin retrouver un marché provençal traditionnel reconnu et apprécié par tous les saltésiens, vauclusiens, et touristes pour sa diversité de produits en particulier les produits du terroir.

Benne à déchets verts

Suite à la fermeture de la déchetterie pendant le confinement, la commune a mis à disposition des habitants une benne à déchets verts pendant deux semaines ;

Personnes vulnérables

La Commune a mis en place dans les premiers jours du confinement une permanence d'appel des personnes vulnérables, dès le 27 mars et pendant deux mois. À partir de la liste du plan canicule, près de cent personnes ont été sélectionnées par rapport à leur date de naissance ou à leur situation familiale : âgées, seules, isolées ou souffrantes. Ces Saltésiennes et Saltésiens ont pu faire connaissance avec leurs nouvelles élues, Martine SALVAGNO, et Eolia WEYHAUPT-THIEBAUT, qui ont été à l'écoute de leurs besoins pendant toute la durée du confinement. Si vous le souhaitez, nous invitons à vous faire connaître en Mairie afin de figurer dans les programmes d'aide des personnes vulnérables de la commune ;

Des dessins pour l'Hôpital

Pendant cette période de confinement, les enfants des écoles ont réalisé pour les résidents de l'EHPAD de Sault des dessins qui évoquent le confinement et le virus, contribuant ainsi à maintenir un lien social pour cette période particulièrement difficile pour les personnes en établissement.

Flyers des commerces alimentaires

Afin d'aider les habitants de Sault, la Municipalité a réalisé un « Petit guide des commerces alimentaires à Sault » autorisés à rester ouverts pendant la période de confinement… nos commerçants ont su s'adapter à la demande en offrant la possibilité d'une livraison à domicile… permettant ainsi à tous de s'organiser au mieux pour rester confinés le plus possible.

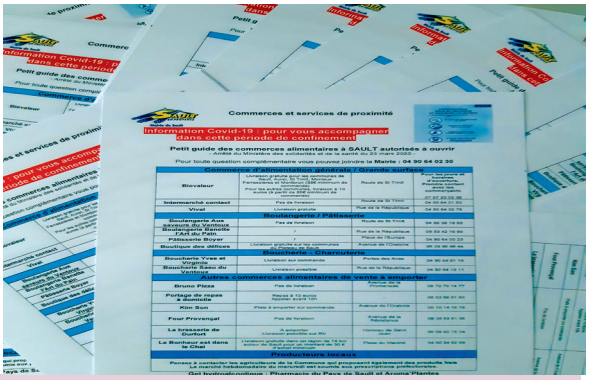
Commerces et services de proximité

Information Covid-19 : pour vous accompagner dans cette période de confinement

Petit guide des commerces alimentaires à SAULT autorisés à ouvrir

Pour toute question complémentaire vous pouvez joindre la Mairie : 04 90 64 02 30

Commerces d'alimentation générale / Grande surface			
Biovalleur	Livraison gratuite pour les personnes de Famille(s) et Monoparentales (300 minimum de commandes). Prix des frais de livraison dégressifs à 10 euros (à partir de 300 euros minimum de commandes)	Route de St Trinit	Pour les plus de 65 ans et personnes vulnérables : 07 67 23 05 36
Intermarché contact	Pas de livraison	Route de St Trinit	04 90 64 01 85
Viral	Livraison gratuite	Rue de la République	04 90 64 02 76
Boulangerie / Pâtisserie			
Boulangerie Les saveurs du Ventoux Boulangerie Le Fournil de l'Art-du-Pain	Pas de livraison	Route de St Trinit	04 90 36 19 55
Pâtisserie Boyer	Livraison gratuite à partir de quelques pâtisseries à partir de 15 euros	Rue de la République	09 83 43 14 90
Boutique des délices		Place de l'Europe	04 90 64 00 23
Kaiserin de l'Orient		Avenue de l'Orient	06 58 46 48 44
Boucherie - Charcuterie			
Boucherie Yves et Vanessa	Livraison sur commande	Portes des Alpes	04 90 64 81 16
Boucherie Saez du Ventoux	Livraison possible	Rue de la République	04 90 64 13 11
Autres commerces alimentaires de vente à emporter			
Bruno Pizza	Pas de livraison	Route de Monieux	06 79 74 14 77
Portage de repas à domicile	Repas à 12 euros. Appeler avant 10h	-	06 58 91 91 99
Kim Sun	Plats à emporter sur commande	Avenue de l'Orient	06 16 14 16 16
Four Provençal	Pas de livraison	Avenue de la Résistance	09 54 64 41 38
La brasserie de Gurlot	A emporter. Livraison possible sur RV	Hameau de Saint-Jean	06 08 62 14 34
Le Bonheur est dans le Chai	Livraison à domicile dans un rayon de 15 km autour de Sault pour un montant de 30 € Partout ailleurs : 5 euros	Place du Marché	04 90 34 62 08
Producteurs locaux			

Pensez à contacter les agriculteurs de la Commune qui proposent également des produits frais et locaux : Ferme Bio du Ventoux, Ferme du Mont Ventoux, Ferme du Mas Neuf, Ferme du Ventoux

Gel hydroalcoolique : Pharmacie du Pays de Sault et Ariane Plantes

Distribution des masques

Le 17 avril, la mairie a commandé 1500 masques en tissu, lavables 20 fois, destinés aux habitants, dans le cadre d'une commande groupée, gérée par la Communauté de Communes Ventoux Sud, afin d'obtenir des tarifs plus avantageux. Malheureusement les communes de la CCVS ont reçu les masques que le 8 juin, suite à des problèmes de livraison : en effet, le 30 avril, la CCVS nous a informés que les masques devaient être livrés entre le 18 et 20 mai, mais le 25 mai, la société basée en Ardèche, a informé la CCVS, que suite à une confusion dans la livraison les masques étaient toujours en production… ce sont les aléas de la livraison qui sont fort regrettables.

Nous avons informé par courrier tous les foyers de la commune de la mise à disposition des masques en mairie.

Finalement, cette distribution des masques s'est bien déroulée, du 16 au 19 juin : 304 Saltésiens sont venus chercher leurs masques et 640 masques ont été distribués.

Coût global de la crise sanitaire

La commune a dû s'équiper pour affronter cette crise sanitaire en prévoyant suffisamment de masques pour les agents communaux et les administrés. Il a fallu également commander de la solution hydroalcoolique en quantité importante pour permettre, dans les premiers temps du confinement, la réouverture du marché hebdomadaire, puis des écoles. Enfin, des plexiglas sont venus équiper l'accueil de la mairie, la bibliothèque et le bureau du service scolaire aux écoles. À noter également l'intervention d'une société pour la désinfection des sanitaires publics.

Coût global de l'opération : **11 290 €**

De la place sur les terrasses…

Cette crise sanitaire a durement touché nos bars et restaurants sur l'ensemble du territoire, qui ont subi une fermeture de 11 semaines consécutives… une situation inédite. Les mesures sanitaires imposées pour leur réouverture continuent de les impacter. La municipalité leur a proposé l'extension de leur terrasse jusqu'au 31 octobre 2020 à titre gratuit, pour leur permettre de retrouver une capacité d'accueil plus importante durant cette période estivale.

La bibliothèque et les boîtes à lires sont rouvertes…

Bibliothèque du Moulin des Aires

Pour information : l'abonnement familial à la bibliothèque est de 10 euros

Avec l'abonnement à la bibliothèque, vous pouvez bénéficier d'un accès gratuit aux ressources numériques **« Vivre connectés ».**

C'est une offre numérique en ligne pour les usagers : **« Vivre connectés »**

En étant partenaire, du Service Livre Lecture du Département de Vaucluse, les abonnés de la biblio ont accès gratuitement et légalement à une offre de contenus numériques depuis leur domicile :

Cinéma, presse, autoformation, jeunesse…

La nouvelle équipe

Claude LABRO
Maire

Jean-Pierre RANCHON
1er adjoint en charge de l'administration générale — des festivités et de l'animation

Martine SALVAGNO
2e adjointe en charge des affaires sociales, éducation, enfance et culture

Marcel MILLOT
3e adjoint en charge de l'Urbanisme, POS-PLU (Plan d'Occupation des Sols-Plan Local d'urbanisme), environnement et aménagements

Magali MALAVARD
4e adjointe en charge de l'Économie, agriculture et Patrimoine, jeunesse, sport, DSP (Délégation de Service Public) Camping

11 nouveaux élus sur 15…

Les élections municipales et communautaires se sont déroulées le 15 mars 2020 :
727 électeurs se sont déplacés pour voter, soit un taux de participation de 67.06%, le taux de participation national étant de 44.66%.
La liste «SAULT AVEC VOUS !» conduite par Claude LABRO a obtenu la majorité absolue au 1er tour et 12 sièges.
La liste «BIEN VIVRE A SAULT» a obtenu 3 sièges.

Le conseil municipal d'installation s'est tenu le 27 mai 2020 à 18h, à la salle polyvalente avec un public restreint de 50 personnes : une installation particulière et inédite prenant en considération toutes les mesures sanitaires en vigueur.
Le maire a adressé ses remerciements aux Saltésiens qui, en votant massivement, ont une nouvelle fois, témoigné de l'intérêt qu'ils portent à la vie locale.
Marcel MILLOT doyen d'âge du conseil, a conduit la présidence de cette installation. À l'issue du dépouillement, Monsieur LABRO a été élu maire à la majorité absolue au premier tour avec 12 voix., Angélique PASCAL conduisant la liste «Bien vivre à Sault» ayant obtenu 3 voix.
Le maire, réélu a tenu à préciser que l'esprit d'équipe doit prévaloir ainsi qu'un esprit constructif et serein avec la liste municipale de l'opposition.
Les conseillers municipaux sont dans l'ordre du tableau :
Claude LABRO, Jean-Pierre RANCHON, Martine SALVAGNO, Marcel MILLOT, Magali MALAVARD, Dominique ROUX-BARBAUD, Corinne BOUYSSOU, Cyrille FERRO-STEYAERT, Jean-Stéphane FRANCESCHI, Angélique ERARD, Stéphane FEMY, Eolia WEYHAUPT-THIEBAUT, Christian ROUCHET, Bruno GIRE, Angélique PASCAL.

Les 3 conseillers communautaires sont :
Claude LABRO,
Martine SALVAGNO
Angélique PASCAL.

Budget 2020 : des dépenses raisonnables pour un avenir serein !

Soutenir l'économie locale, assurer une bonne qualité de vie aux Saltésiens sans alourdir le budget communal tels sont les objectifs que s'est fixé l'équipe municipale pour 2020

En 2020, le vote du budget est intervenu très tard puisque déjà six mois de l'année se sont écoulés. Cependant, la nouvelle équipe municipale a choisi de garder un budget sensiblement identique à celui de 2019 (voir le tableau de l'évolution globale du budget depuis 2013). Largement encadrées, les dépenses de fonctionnement s'adaptent au mieux aux recettes.

Côté investissement, l'équipe municipale a pris soin de maintenir les travaux en cours. En 2020, le parking quartier St Anne devrait être terminé, la rénovation de l'ancien collège se poursuivra avec cette année la réfection de la toiture, d'autres programmes sont en cours comme la remise en état des divers lavoirs de Sault, toiture des écoles, etc.

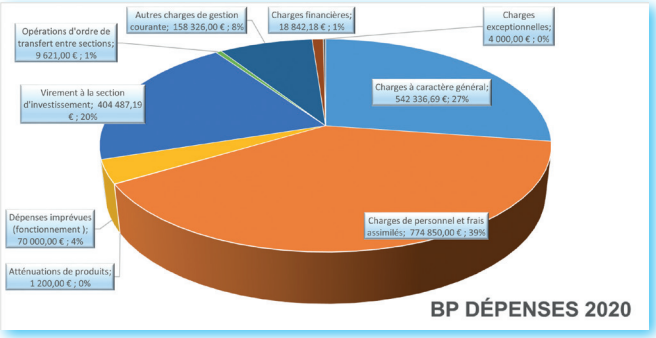

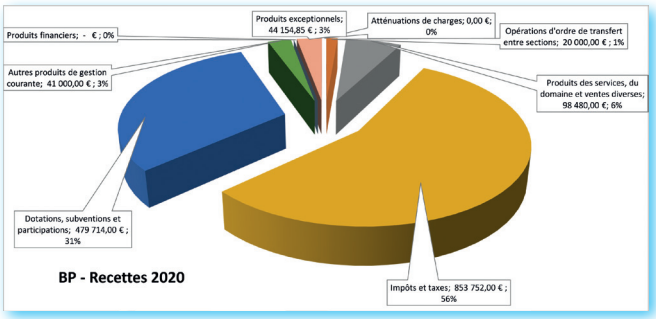

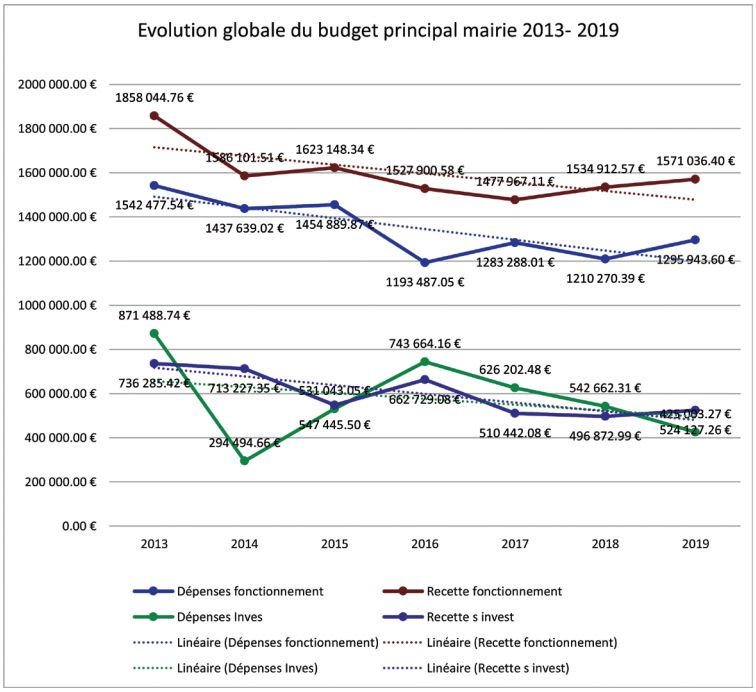

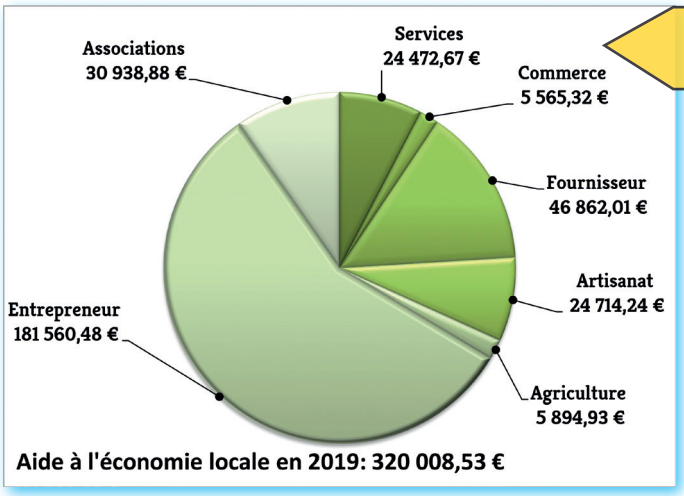

Dépenses engagées par la commune auprès d'entreprises locales

Plus de **320 000 €** *sont directement injectés dans l'économie locale en 2019. Les deux postes les plus importants concernent les fournisseurs (matériel, outillage, électroménager, mais aussi carburants et combustible de chauffage) et l'artisanat pris au sens large (maçonnerie, plomberie, mais aussi laverie, travaux de nettoyage). Les entreprises locales (BTP, artificiers, etc.) ont également été sollicitées à hauteur de* **22 077 €**. *Les services concernent principalement la contribution d'autres institutions comme le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ou le centre routier. Les commerces locaux sont également régulièrement sollicités. Enfin la commune investit dans le secteur agricole au travers notamment des opérations de débroussaillage et de déneigement.*

2020 le vote des taux est gelé pour les trois taxes

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2017 vs 2019
TH	11.44 %	11.96 %	12.05 %	12.25 %	12.25 %	12.25 %	Idem 2019, mais la commune ne vote plus.	0 %
TF	13.11 %	13.74 %	13.90 %	14.00 %	14.00 %	14.00 %	14.00 %	0 %
TFNB	61.50 %	61.49 %	61.49 %	61.00 %	61.00 %	61.00 %	61.00 %	0 %

TH : taxe d'habitation
TF : taxe foncière des terrains bâtis
TFNB : taxe foncière des terrains non bâtis

Réunion préparatoire à la réouverture des écoles le 12 mai...

Le Maire a planifié le 30 avril une réunion de concertation avec les directeurs d'école et les représentants de parents d'élèves, afin d'organiser une réouverture sereine. Le Préfet a validé le plan défini par le groupe de travail. Le 12 mai 44 enfants ont été accueillis. Le 22 juin, les 171 élèves ont retrouvé le chemin de l'école…

... et des tests pour le personnel

La municipalité a également proposé, sur la base du volontariat, un dépistage par prélèvements nasopharyngés et sérologiques aux agents communaux. Ces tests ont été également proposés aux professeurs des écoles. Les résultats étaient communiqués directement par le laboratoire aux intéressés.

Réouverture des écoles le 12 mai :

La crise du COVID-19 a bouleversé la vie quotidienne de chacun d'entre nous et celle de nos enfants. Dès le 12 mai, les enfants ont pu être accueillis deux jours par semaine, puis l'école rendue obligatoire le 12 juin a repris avec des effectifs presque complets. Les équipes enseignantes et le personnel municipal ont réalisé des prouesses avec une méthode bien différente de la pédagogie habituelle. Un surcroît de travail réalisé avec beaucoup de professionnalisme. Merci à chacun des acteurs de cette gestion de crise, en espérant une rentrée plus sereine pour septembre.

La route des lavoirs

Atelier de réflexion sur l'aménagement des lavoirs à l'école primaire

Pour initier les plus jeunes à l'aménagement de leur territoire, une intervention donnée par **Olivia Barjot**, architecte et urbaniste en charge du projet de la route, des lavoirs a été réalisée à l'école primaire de Sault. L'objectif était de leur faire comprendre les enjeux de préservation, mais aussi de reconversion du patrimoine. Comment préserve-t-on notre patrimoine, trace de l'histoire et mémoire de notre village, tout en le faisant évoluer pour qu'il soit adapté à la vie rurale de demain ? Les enfants ont ainsi réalisé un atelier de dessin avec leur enseignant, leur imagination sans limites a permis d'envisager de nouvelles perspectives pour la réhabilitation des lavoirs. Vous pourrez apprécier leur travail lors d'une exposition qui se déroulera au moulin des Aires à Sault. Au cours de cette exposition, les habitants sont invités à participer à la réflexion de l'aménagement de ces lavoirs.

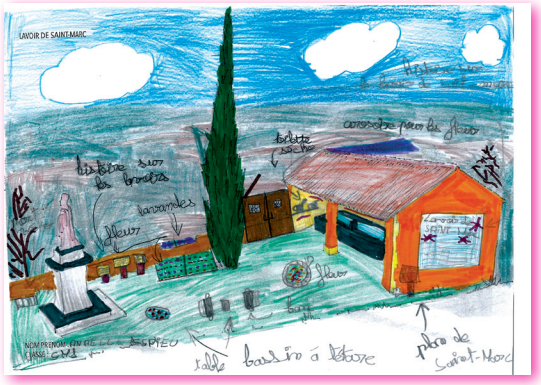

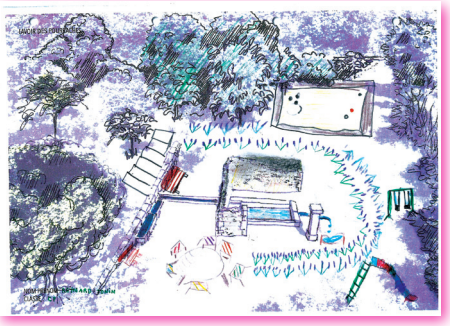

Nouveaux directeurs à la maternelle et à l'élémentaire

Madame **Afsana KOYTCHA** est nommée directrice de l'école maternelle : enseignante à Apt en élémentaire, **Mme KOYTCHA** est ravie de ce premier poste de direction. Passionnée de randonnées (elle a travaillé également dans son parcours professionnel à la fédération française de randonnée PACA), elle est très à l'écoute des projets en lien avec la nature et l'environnement ; le projet des chemins des lavoirs l'intéresse beaucoup.

Pierre MOULIN est nommé directeur de l'école élémentaire. Il avait auparavant un poste de directeur d'école maternelle depuis 7 ans à Apt,;il est ravi de revenir travailler à Sault, car il a été directeur de l'école de Sault de 2011 à 2012…

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Convention de ruralité

Le maire de Sault a participé à l'élaboration de la convention ruralité de Vaucluse : le 12 février 2020, le préfet de Vaucluse et l'association départementale des Maires de Vaucluse ont signé cette convention dont l'objectif est de favoriser une école rurale de qualité et de proximité dans le département.

Quelques images...

Co... vide !

Comme des images...!

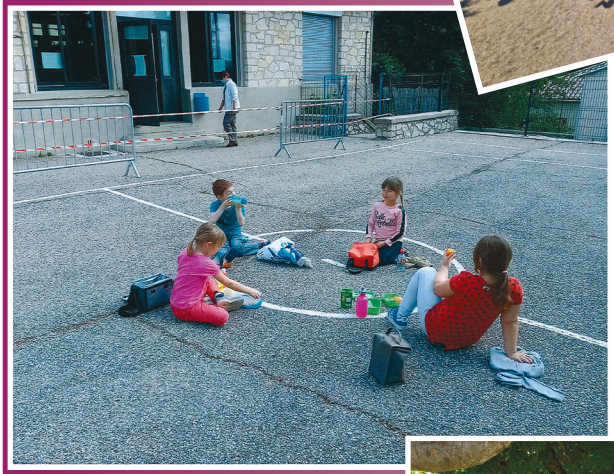

Le temps des pique-niques...

Eh bien ! dansez maintenant !

On tient ses distances...
et on refait le monde !

Au revoir maîtresse !

Un nouvel ouvrage sur Sault

Jean-Paul Bonnefoy nous propose un livre d'images à feuilleter avec tendresse et nostalgie, comme un album de famille.
Il s'agit d'une centaine de cartes postales anciennes représentant notre village durant la période 1900-1925.
Ces clichés en noir et blanc reflètent de façon authentique l'ambiance conviviale et laborieuse de la communauté saltésienne au début du XXe siècle.
Ainsi le lecteur effectue un bond dans le passé de nos ancêtres et se plonge dans l'atmosphère familiale de cette société rurale dont nous devons être les héritiers reconnaissants et fidèles.

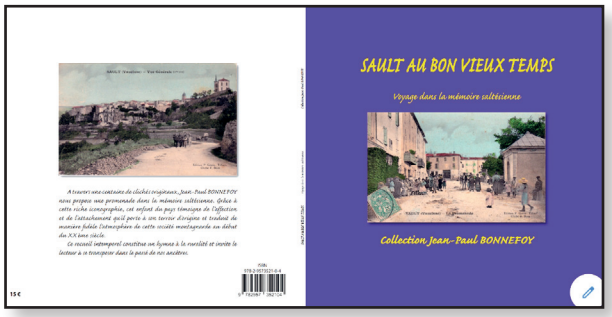

Musée

Le Musée de Sault, comme chaque année, accueille les visiteurs en juillet et août de 15h à 18h du lundi au samedi, mais pas tous en même temps : là aussi, il faut garder ses distances [et respecter le sommeil de la momie !]

Labellisation « France service »

Créée en 2016, la Maison de Services au public de Sault a été labellisée le 01/02/2020 et devient France Services. Officiellement inaugurée par M le Préfet, cette montée en gamme du renforcement du service, portée par la Communauté de Communes Ventoux Sud et son Président Mr Max Raspail, permet *l'accueil, l'accompagnement administratif, ainsi que l'orientation des usagers. Lucie Pinchaud et Élodie Terras Toquard, animatrices numériques sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches en ligne* sur les sites de : Pôle emploi, CAF, Assurances Retraite et Maladie, MSA, Impôts, ministère de la Justice, ANTS, La Poste.
Prenez rendez-vous avec France Services au 04 90 64 19 91.

Réouverture de la bibliothèque

Se remettre à la lecture et pouvoir s'évader… La bibliothèque de Sault a ouvert ses portes et vous accueille à nouveau dans le respect des gestes barrières le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30, jeudi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Un baptême pas comme les autres…

Le dimanche 28 juin, le Père Benoit a procédé à la bénédiction des deux nouveaux camions des Pompiers du Centre de secours de Sault, une tradition chez les Soldats du feu.

Juillet

01 : Fête des terrasses organisée par la Région PACA
09 : Cinéma de plein air au M![lieu]
14 : Brocante Vide-grenier Sté hippique à l'Hippodrome
14 : Concert Antidote à l'Esplanade de la Promenade
19 : Brocante Vide-grenier Les Amis de Saint-Jean au Hameau de Saint-Jean
21 : Balade des artisans, marché des créateurs à la Promenade
21 : Cinéma de plein air au Milieu
22 : Brocante Vide-grenier Bibliofil à l'Esplanade de la Promenade
29 : Don du sang à la Salle polyvalente

Le bal du 14 juillet et celui des pompiers ont été annulés cette année ; la Fête de la Lavande le 15 août n'aura pas lieu.
D'autres manifestations ont bien été maintenues.

Les QR codes du M![lieu]

« Sault, ça s'écoute aussi » *est un projet de territoire permettant de tisser des liens entre les commerçants du village et des artistes-compositeurs. L'idée : un QR code affiché dans le commerce pour accéder à l'œuvre correspondante. Des parcours pour découvrir la ville et ses commerces par le son, l'art et la création sonore.*

Sault ça s'écoute aussi !
Le M![lieu] / Le Phare à Lucioles
pastille n°2
Chopin grillé
Pascale Berthelot pour piano, mémoire et amandes entières de Provence
Le Phare à Lucioles et le M![lieu] passent commande à des artistes du sonore pour composer des petites pièces en relation aux commerces du village. Le principe est simple : un(e) artiste passe une journée dans un commerce du village. Il/elle s'inspire de cette rencontre avec le/la gérant(e), le lieu, l'atmosphère et la vie du commerce puis compose une petite pièce sonore.
Sur chaque façade des commerces participants, retrouvez un QR-CODE à flasher avec votre smartphone pour écouter l'extrait sonore et naviguez entre les pastilles en vous baladant dans le village et/ou sur le site consacré à ce projet.
Belle écoute !
www.pharealucioles.org
Flashez pour écouter !
Retrouvez ici l'ensemble des pastilles sonores

Sault ça s'écoute aussi !
Le M![lieu] / Le Phare à Lucioles
pastille n°1
La porte
Eric Brochard pour basse électrique, électroacoustique et eau
Le Phare à Lucioles et le M![lieu] passent commande à des artistes du sonore pour composer des petites pièces en relation aux commerces du village. Le principe est simple : un(e) artiste passe une journée dans un commerce du village. Il/elle s'inspire de cette rencontre avec le/la gérant(e), le lieu, l'atmosphère et la vie du commerce puis compose une petite pièce sonore.
Sur chaque façade des commerces participants, retrouvez un QR-CODE à flasher avec votre smartphone pour écouter l'extrait sonore et naviguez entre les pastilles en vous baladant dans le village et/ou sur le site consacré à ce projet.
Belle écoute !
www.pharealucioles.org
Flashez pour écouter !
Retrouvez ici l'ensemble des pastilles sonores

La pianiste **Pascale Berthelot** *en résidence au Mi![lieu] nous fait profiter de son art.*
Sault devient peu à peu un écrin de nature où la création est fertile pour les artistes du monde entier

Le 24 juin 2020 sur le marché

À l'EHPAD de Sault

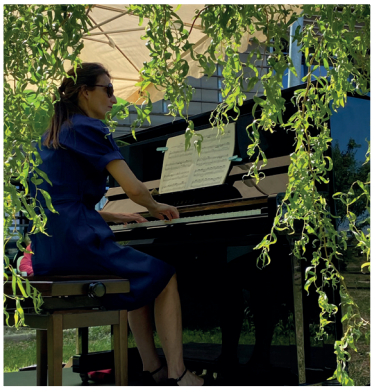

Festivités .....

Plus de doute possible, l'été est bien là… le Comité des Fêtes organise les festivités autorisées ; l'Office de Tourisme nous fait visiter le Village tous les mercredis : laissez-vous guider dans les pas du loup. La Bibliothèque propose une exposition sur les dessins réalisés par les écoliers en août.
Le cinéma de plein air dans la cour du M![lieu]… Vide-greniers et brocantes viennent agrémenter les animations estivales.

ÉTÉ 2020
VISITES PRIVÉES En Provence
SAULT
Visite de village
Du haut de son promontoire rocheux, le village médiéval de Sault, berceau de la lavande, vous séduira par la richesse de son Histoire, la beauté de ses paysages ... et son terroir gourmand.
Le Mercredi - 14 h 30
Tarifs
10 €/adulte, 6€/enfant de 10 à 16 ans
30€/famille (2 adultes + 2 enfants payants)
Rdv devant l'Office de tourisme
Réservation obligatoire (avant le mercredi 12h00)
En partenariat avec l'Office de tourisme Ventoux-Sud
Renseignements et réservations
04.90.64.01.21 ou 06.60.21.00.77
www.visites-privees-en-provence.fr

Demandez le programme !

Août

04 : Balade des artisans, un marché des créateurs à l'Esplanade de la Promenade
04 : Cinéma de plein air dans la cour du M![lieu]
07 au 15 : Fête votive
10 : Feu d'artifice… sous réserve de l'autorisation préfectorale
18 : Cinéma Salle polyvalente
22 : Spectacle JOULIK organisé par la Région Sud, Esplanade de la Promenade
23 : Brocante Vide-grenier Donneurs de sang à l'Esplanade de la Promenade
30 : Cérémonie d'hommage à la Résistance de Vaucluse du Maquis-Ventoux

Certaines de ces manifestations peuvent être annulées et d'autres sont susceptibles d'être organisées en fonction de l'évolution des événements.

La Route des lavoirs

Dans un souci de préservation du patrimoine rural, la mairie a choisi de restaurer les six lavoirs présents sur la commune. Le projet sera mis en cohérence par la création d'un circuit qui permettra d'apprécier l'histoire de ces lavoirs. À cette réhabilitation s'ajoute l'enjeu de réactivation de ces anciens lieux de sociabilités en tant que véritables espaces publics. Un premier travail de nettoyage sur les lavoirs de la Sereine et des Pourraches a été réalisé pour apprécier l'ampleur des travaux à effectuer. Nous avons ainsi dévoilé le lavoir des Pourraches enfoui depuis de nombreuses années. Maintenant, nous pouvons ainsi dessiner les esquisses et les plans du projet.

(Des recherches historiques ont été lancées et nous invitons toute personne ayant des informations sur les lavoirs à contacter la mairie.)

L'église Notre-Dame de la Tour va poursuivre sa restauration

Les travaux prévus en 2020 : Il est nécessaire de protéger les tableaux de l'église et les objets du patrimoine religieux en vue de leur restauration, et prévoir également la réparation des vitraux.

Les travaux à long terme : deux responsables de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi qu'un architecte des bâtiments de France se sont déplacés le 30 juin à Sault pour accompagner la commune dans un programme sur plusieurs années de restauration de l'intérieur de l'église (boiserie, autel, chauffage) ainsi que le clos-couvert. L'association cultuelle du Pays de Sault (ACPS) était présente à cette réunion; elle est engagée également aux côtés de la mairie.

En 2020, des études d'hydrométrie vont être menées ainsi qu'un diagnostic sur ce beau projet de restauration. La mairie va œuvrer aux côtés de l'ACPS.

La DRAC s'est engagée à soutenir le projet municipal à hauteur de 50 à 60 %

Les travaux au M![Lieu]

Le 24 août commence la restauration de la toiture de tout le bâtiment (ancien collège et annexe) pour deux mois de travaux

Le 23 septembre, 3 équipes d'architectes seront auditionnées pour choisir le maître d'œuvre qui sera en charge de la réhabilitation de cet ancien collège devenu le M ! [lieu], lieu de résidence de la compagnie le phare à Lucioles : projet de réhabilitation innovant permettant d'accueillir des artistes en résidence, de programmer des expositions, d'accueillir le Parc Naturel du Ventoux ainsi que la programmation de Cinéval, de mener à l'initiative de la compagnie des projets et actions de sensibilisation avec la population, les écoles et la maison de retraite… sans oublier un lieu d'accueil très convivial : un espace ouvert au public, bar et cantine bio-locale.

La création du parking Sainte-Anne et plus largement la réhabilitation du quartier s'achève bientôt !

La fin des travaux est prévue fin septembre

Pour rappel le projet consiste à créer 39 places de parking intégrant une place PMR *(Personne à Mobillité Réduite)* sur chaque rue Porte Sainte-Anne et Belle Vue, à aménager ces deux rues : réfection des voies, réalisation d'un cheminement piéton entre les deux, d'un espace détente surplombant la rue Belle Vue avec vue panoramique sur la plaine et le Ventoux, et aménagement de la rue de l'hôpital avec un élargissement de la voie pour l'accès des secours, création d'espaces verts et accès à la place Marcel Jourdan.

Coût de l'opération : 567 006 € HT, subventionnée à hauteur de 51 % (288 226 €).

Un grand merci aux riverains qui ont dû supporter pendant plusieurs semaines les désagréments de ces travaux (nuisance sonore, poussière, déplacement des containers du SIRTOM, difficulté à se garer…)

Toiture de l'école élémentaire :

En 2020, la mairie va remplacer la toiture plate de l'école élémentaire par un toit à deux pentes, ce qui permettra de mettre fin aux importantes infiltrations d'eau. Une isolation du toit, respectueuse des critères de performance énergétique est en cours d'étude....

SCoT *(Schéma de cohérence territoriale)*

Le PLU *(Plan Local d'Urbanisme)* n'est pas encore à l'ordre du jour :
En effet, le PLU doit être compatible avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale) :
Le SCoT a été arrêté le 28 janvier 2020, mais le préfet de Vaucluse n'a pas approuvé le schéma proposé. Dans l'attente d'un accord entre le préfet et le SCOT, le RNU *(Règlement National d'Urbanisme)* s'applique. Dès que le SCoT sera approuvé, le PLU de Sault pourra se poursuivre avec des règles d'urbanisme plus précises et plus strictes pour notre commune, car la loi ALUR *(Accès au Logement et Urbanisme Rénové)* est très restrictive en termes de consommation d'espace.

Bois du Deffends : PEFC *(Programme de reconnaissance des certifications forestières)*

Les coupes intervenues cet hiver sont conformes au plan d'aménagement forestier réalisé par le gestionnaire de la forêt communale (ONF), plan réalisé en 2005 pour une durée de 15 ans et approuvé par le préfet de région. L'exploitation forestière est contrôlée et suivie par l'agent de l'ONF responsable du secteur.

La forêt communale de Sault bénéficie d'une certification PEFC qui certifie la gestion durable de la forêt. Nous vous invitons à visiter le site internet PEFC PACA pour plus d'informations :

https://www.pefc-france.org/regions/provence-alpes-cote-d-azur/

Aire de covoiturage

En 2019, le département a lancé son programme de création d'aires de covoiturage dans le cadre d'un plan climat Énergie territorial (PCET)
La commune de Sault a défini un espace en relation avec le département au niveau du parking du cimetière : 4 places déjà existantes sont dédiées à cette aire permettant aux administrés de laisser leur véhicule et de profiter d'un service de covoiturage.
Le département de Vaucluse finance cet aménagement.
Pour les modalités de ce service de covoiturage : le département a créé un site internet :
http://www.covoiturageavignonvaucluse.fr/

Pour information, il n'y a pas d'interdiction de se garer sur ces 4 places dédiées si on ne veut pas profiter du covoiturage. (Par civisme, il est souhaitable de laisser libres ces 4 emplacements).

La fibre

le déploiement de la fibre optique est en cours sur notre territoire. Ces nouveaux câbles sont très sensibles au frottement des branches lorsqu'ils passent à proximité des végétaux. Pour éviter des usures prématurées, il revient à chaque propriétaire riverain de procéder à l'élagage des arbres en limite de propriété.

Le Comité communal des Feux de Forêt veille

Les membres du CCFF sont à pied d'œuvre comme chaque été, en prévision de la sécheresse estivale. L'occasion pour la Gazette Saltésienne de rappeler à tous les règles essentielles de prudence pour éviter les départs de feu : **pas de barbecue à proximité des massifs** *,* **éviter de fumer en forêt ou de jeter son mégot par la vitre en voiture***.*
EN CAS DE DÉPART DE FEU, APPELER LE 18 OU LE 112 en donnant des détails sur le lieu de l'incendie.

Encombrants

Pour vous débarrasser des objets lourds, appelez la déchetterie intercommunale au : 04 90 70 08 92 et inscrivez-vous pour la collecte mensuelle :

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sur la voie publique sont interdits et passibles d'une amende forfaitaire de 68 €. Merci de votre civisme.

Inscription avant le :	Pour la collecte du
- 11 août	– 13 août
– 08 septembre	– 10 septembre
– 13 octobre	– 15 octobre
– 10 novembre	– 12 novembre
– 08 décembre	– 10 décembre

Horaires de la déchetterie de Sault

Route de Lagarde d'Apt

Lundi : 9h-13 h et 14h-17 h
Mercredi : de 14h-17 h
Vendredi : 9h-13 h
Samedi : 8h-12 h et 14h-17 h

Commémorations du printemps 2020

Cérémonie du 8 mai

Les gestes barrières s'imposent même aux célébrations nationales. Ainsi, ce 8 mai 2020, la cérémonie en l'honneur des 75 ans de la victoire sur le nazisme a été placée sous le signe du confinement pour cause d'épidémie de coronavirus. Conformément aux mesures de distanciation sociale, le public n'était pas convié aux cérémonies qui se sont déroulées à Saint-Jean et à Sault. C'est la première fois que la préfecture imposait une cérémonie en format restreint.

Cérémonie d'Izon-la-Bruisse le 21 mai

Le soixante-seizième anniversaire du massacre d'Izon-la-Bruisse, perpétré le 21 février 1944, a été célébré le jeudi 21 mai à la nécropole d'Eygalaye dans la Drôme en présence de M. Labro, maire de Sault. Trente-quatre maquisards âgés de 34 à 48 ans perdirent la vie en ces lieux. Nous n'oublierons pas leur héroïsme et leur victoire, celle de la liberté sur la barbarie nazie. Confinement oblige, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint.

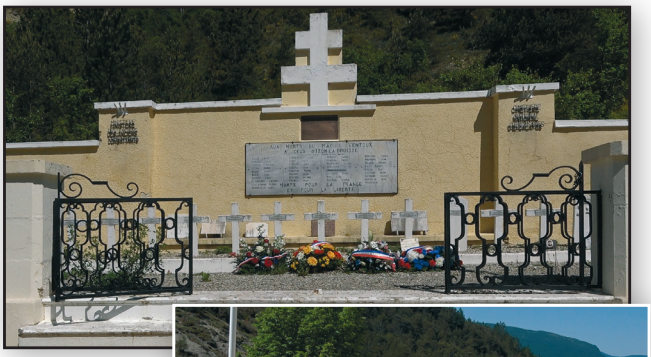

État civil

NAISSANCES

- Léo PAPRSEK, fils de Martin PAPRSEK et de Véronika HLAVOVA, né le 20/12/2019
- Maloë TARRIN, fils de Matthieu TARRIN et de Anne TAVERNIER, né le 06/01/2020
- Sylia, Tilleli-Simone HANINI THOMAS, fille de Iklef HANINI et de Justine THOMAS, née le 07/02/2020
- Noémie, Jacqueline, Évelyne BORIE, fille de Antoine BORIE et de Charlène CHATELAIN, née le 27/02/2020
- Ava, Joëlle, Sandrine CONSTANTIN, fille de Yoann CONSTANTIN et de Manon SITTARO, née le 04/04/2020
- Chiara FERRO, fille de Gianmarco FERRO et de Eloïsa BAUTISTA, née le 06/04/2020
- Gabriel, Marcel GIMIE, fils de Marc GIMIE et de Sigrid RASNEUR, né le 02/05/2020
- Raphaël, Michel GIMIE, fils de Marc GIMIE et de Sigrid RASNEUR, né le 02/05/2020
- Owen ARCHANGE, fils de Jonathan et de Marie REYDEL, né le 26/05/2020
- Timothé, Léonard, Jean-Louis MARTOS, fils de Jean-Chistophe MARTOS et de Laura ROZES, né le 14/06/2020

MARIAGE

Célia, Alexia, Marion FAUCONNIER et Matthias, Yohan VALETTI, le 27 juin 2020

Avec l'aimable autorisation des jeunes mariés dans ce contexte confiné!
Tous nos vœux de bonheur!

DÉCÈS

- Jacqueline, Antoinette, Marguerite PONS née CHIVALLIER, décédée le 29/01/2020
- Jeanne, Élise, Noëlle CHENTRIER née DURAND, décédée le 30/01/2020
- Gilbert, Henri, Fortuné SARROBERT, décédé le 11/02/2020
- Bill, Bruce BLUE, décédé le 19/02/2020
- Nicole, Rolande DESCHAMPS, née ARENE, décédée le 08/04/2020
- Jean-Marc DORIER, décédé le 18/04/2020
- Jean-Pierre, Marcel GERAUD, décédé le 02/05/2020

GROUPE MAJORITÉ MUNICIPALE

La vie démocratique est marquée par des rituels qui l'organisent et marquent le temps collectif d'une manière plus ou moins forte. L'élection municipale de cette année marquera à n'en pas douter les mémoires puisqu'elle s'est déroulée dans le contexte inédit ouvert par l'épidémie de Covid-19. On aurait pu craindre que le climat émotionnel dans lequel a baigné cette consultation suscite une psychose qui aurait pu détourner des urnes les électeur. rice. s. Or, ils ont déjoué les pronostics les plus pessimistes en matière de participation citoyenne : 67 % des Saltésien. ne. s ont manifesté, par leur mobilisation, l'importance qu'il.elle. s accordent à ce scrutin dont l'enjeu est d'autant plus clair qu'il touche à leur vie quotidienne.

Élue à la majorité absolue dès le premier tour, une nouvelle équipe municipale a vu le jour. Elle entend agir en conformité avec ses engagements, dans une vision renouvelée de l'action locale. La municipalité portera régulièrement à la connaissance des administré. e. s les actions qu'elle entreprendra et dont elle sera comptable à leurs yeux. Elle répondra aux sollicitations sans exclusive ni préjugé avec pour unique souci le bien-être collectif. Dans un pays qui doute de plus en plus de la probité de ses représentants, elle mettra en œuvre dans sa pratique des responsabilités ces valeurs de transparence et d'honnêteté sans lesquelles il ne peut y avoir de relation saine et durable entre élu. e. s et administré. e. s.

Cyrille Ferro-Steyaert
Conseiller municipal

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

En ce début du nouveau mandat et malgré les événements de la crise sanitaire de ces derniers mois, nous tenions à remercier chaleureusement tous les électeurs qui nous ont accordés leur confiance aux dernières élections.

Tout au long de ces six prochaines années, nous participerons activement aux débats et aux prises de décisions pour le bien-être de la commune et des hameaux environnants : nous avons en effet, lors de la deuxième séance du conseil municipal, proposé la création d'une commission des hameaux rattachés au village.

De nombreux projets ont débuté lors du précédent mandat et sont pour certains toujours en cours.

Nous diffuserons régulièrement via la page Facebook « Bien Vivre à Sault » des informations utiles.

Dans un souci d'être à l'écoute de vos suggestions et remarques, nous restons à votre disposition.

Nous vous souhaitons un agréable été à toutes et tous.

Angélique Pascal, Bruno Gire, Christian Rouchet
Conseillers municipaux

ANDRE BOYER

Le Vestiaire des Filles